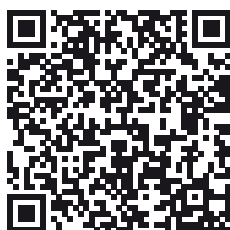


# Saint Symphorien de Marmagne

Bulletin  
Municipal  
2015







**Directeur de publication :** Jean Pisseloup

**Crédit photo :** Mairie

**Dépot légal :** 2095

**Conception et impression :** Bezin Haller - 71530 Crissey

## MAIRIE

T. 03 85 78 20 74 - F. 03 85 78 30 34  
mairie-st-symphorien-de-marmagne@wanadoo.fr  
77 route du Mesvrin

### Ouvertures au public

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi : 8h45 - 11h45
- Sur rendez-vous les après-midi des lundi, mardi, mercredi et vendredi

## AGENCE POSTALE

T. 03 85 78 32 54  
Ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45  
Le samedi de 9h à 11h

## SOMMAIRE

### VIE COMMUNALE

- Édito p 3
- Budget p 4
- Vie municipale et communautaire p 5-7
  - Les Travaux p 5
  - Chantiers estivaux p 6
  - Travaux réalisés sur la ligne de chemin de fer p 7
- Rythmes scolaires p 8-11
- 14<sup>e</sup> contre la montre p 12
- Commémoration du 8 mai 1945 p 13
- Notre économie locale p 14
- Environnement p 15
- Chemins ruraux p 16-17
- CCAS p 20
- État civil p 21
- Zoom sur un nouvel ouvrage local p 22
- Bibliothèque p 23

### LE DOSSIER

- Retour en image sur St-Symphorien de Marmagne p 24-25

### VIE ASSOCIATIVE

- UCAS / Les jeudis du pays p 26
- A.M.U.R. p 27
- S<sup>t</sup> Symp'animation p 28-29
- FNACA / Renouveau p 30
- Les amis du Mesvrin / A.A.P.M.A p 31
- Foyer rural p 32
- Interlude / Goret Team p 33
- Garderie p 34
- Cantine p 35

# ÉDITO



« **Faire plus et mieux, avec moins** » Tel est le défi auquel sont confrontées nos communes rurales. Ce challenge ne parait pas insurmontable ; outre les traditionnelles économies annuelles, les outils mis à disposition sont nombreux, et selon les spécificités locales et l'histoire du territoire les idées sont très diversifiées : mutualisation des services au sein même de l'intercommunalité pour des intérêts communs, mais aussi en dehors des compétences intercommunales dans le cadre de la gestion et l'acquisition d'équipement, les services rendus dans le cadre de l'enfance jeunesse.... Cependant toutes ces approches sont perturbées d'une part par de nombreuses réformes en particulier au niveau de nos territoires (changement de périmètres intercommunaux, départementaux, régionaux) et d'autre part par une crise économique qui n'en finit pas et qui change en permanence notre environnement rural. Nouveaux modes de vie et de consommation, mobilité facilitée et accélérée, révolution numérique, crise agricole,.....sont autant de facteurs modifiant profondément et durablement notre développement économique et surtout les habitudes des populations vivant dans nos territoires ruraux. Comment accompagner ces profondes mutations ? Comment garder nos territoires attractifs ? **Demain il faudra encore faire mieux.**

Notre commune n'échappe pas à ces bouleversements. Dans un contexte de dévitalisation des centres bourgs en milieu rural, la redynamisation du commerce de proximité nous semble être une condition essentielle à la préservation, au développement et à la vitalité de notre territoire qui ne peut vivre dans la seule dépendance des grandes agglomérations voisines. Comme nous l'avons annoncé dans le dernier Échos Symphorinois, le Conseil Municipal a décidé de modifier ses projets à long terme pour délocaliser notre boulangerie dans l'ancienne maison Lameloise. Des produits d'épicerie essentiels seront également proposés de manière à accroître le service rendu aux habitants. L'équipe municipale remercie très sincèrement les gérants actuels de la boulangerie qui ont accepté de nous suivre dans ce projet.

En parcourant ce bulletin, vous pourrez découvrir ce que fut l'année 2015 à Saint Symphorien de Marmagne. Toutes les actions, les projets, les réalisations sont orientés et abordés avec comme objectif la réalité et la qualité de la vie quotidienne en matière de services. Je voudrais tout particulièrement souligner toutes les actions qui ont été entreprises en ce qui concerne l'enfance et la jeunesse tant au niveau des services municipaux qu'au niveau du CCAS. C'est en quelque sorte préparer leur vie d'adultes alors soyons attentifs à valoriser les activités qui doivent contribuer à l'éducation, la socialisation et à la tolérance.

Je tiens à saluer la vitalité de nos associations et l'implication de tous les bénévoles qui participent et s'investissent sans compter dans la vie communale, qui aident quotidiennement et contribuent financièrement à l'aboutissement de différents projets. Ce dévouement joue indubitablement un rôle fondamental et irremplaçable dans le maintien du lien social.

Je ne peux pas terminer cet éditorial sans parler des attentats dont la France a été victime en cette fin d'année. Des actes de barbarie inqualifiables, sans précédent, qui provoquent des sentiments de colère, de révolte et d'indignation. Par les armes, ces terroristes tentent de faire reculer ce qui constitue le socle de nos valeurs républicaines. Soyons solidaires pour défendre le principe fondamental qui nous lie tous : « le vivre ensemble »

Le Maire,  
Jean Pisseloup



Les élus, tout le personnel communal, les membres du CCAS, se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2016, avec une pensée pour toutes celles et ceux qui traversent des moments difficiles.



# BUDGET

## LE BUDGET 2015 : un budget contraint mais pas sans ambition !

Le 8 avril 2015 l'assemblée municipale a voté les budgets primitifs dans un contexte financier marqué par une baisse significative des dotations de l'État. En effet, jusqu'en 2017, les collectivités territoriales sont mises à contribution pour redresser les comptes publics !

Afin de compenser ces pertes des recettes, il faut trouver des postes de dépenses à réduire ou à maîtriser bien que les charges imposées croissent.

L'effort a donc porté sur le fonctionnement de nos services, des pistes d'économies dans tous les services sont étudiées

afin d'obtenir une gestion maîtrisée des coûts : tel est le cas du poste énergie-électricité. Avec une surveillance accrue dans les bâtiments et surtout pour la salle des fêtes, les coûts ont bien diminué.



*Notre défi : préserver le développement de la commune malgré un environnement économique difficile*



Maintenant l'heure est venue de suivre nos voisins de la vallée en envisageant la coupure nocturne de l'éclairage public une partie de la nuit.



### Les chiffres clés

**0%** Comme ...  
L'augmentation du taux d'imposition

**48%** Comme ...  
La part de la fiscalité dans les recettes de la commune

**-30,77%** Comme ...  
La baisse des charges financières sur 2014

**787 500 euros en fonctionnement**

**687 500 euros en investissement**

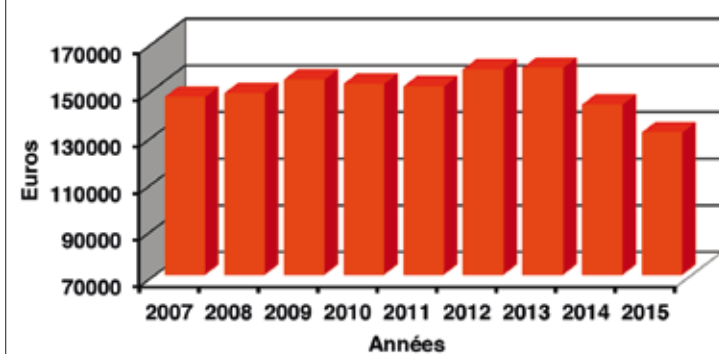
*Soit un budget global de 1 475 000 euros*

**(Hauteur de budget jamais atteinte les années précédentes).**

### Avec l'engagement de plusieurs projets, la municipalité réaffirme ses priorités de mandat :

- Afin de poursuivre son projet de restructuration de la boulangerie, l'assemblée municipale a ouvert en 2015 un budget annexe de Commerce de Proximité permettant ainsi de lancer l'étude cette année.
- Nous pouvons espérer clôturer le budget annexe du Lotissement le Clos des Trois Chênes en 2016, 1 seul lot restant à acquérir...
- Priorité de mandat pour la culture : l'Office Municipal de la Culture est en élaboration avec différents partenaires associatifs et devrait commencer d'œuvrer en 2016
- Aide sociale avec diverses aides au niveau du CCAS envers les foyers à revenus modestes
- Aménagements « urbains » avec les travaux de sécurisation des voies et parkings (parking de la gare et futurs travaux de trottoirs le long de la route du Mesvrin, parking)

Evolution de la dotation forfaitaire d'état





# VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

## Travaux réalisés en régie par les Services Techniques Communaux



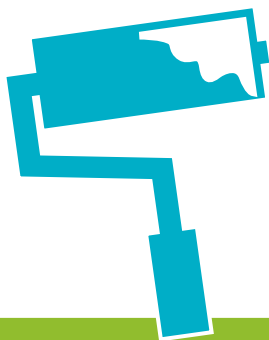
### Agorespace

Cet espace, affecté au patrimoine communal depuis 2014, a été entièrement rénové (peinture, traitement des éléments en bois, nettoyage des équipements de sport). Deux bancs ont également été installés. Autant d'atouts supplémentaires pour les rencontres et le bien-être de nos jeunes ados.



### Ancien garage de l'école maternelle

Cet ancien local situé dans la cour de l'école maternelle, et destiné au rangement du matériel et des jeux utilisés par l'école a dû subir d'importants travaux de renforcement d'une part pour des raisons de sécurité, et d'autre part pour l'esthétique.



### Travaux de rénovation en mairie

La salle des mariages a refait peau neuve. Des placards muraux ont été installés, offrant ainsi un volume supplémentaire de classement et une nouvelle couche de peinture plus lumineuse redonne un peu plus de vie à cet espace. A chaque niveau de la mairie, des radiateurs de chauffage central ont dû être remplacés suite à des problèmes de corrosion importants.



## Chantiers estivaux : réalisés par la Communauté Urbaine

Conformément au Plan Pluriannuel d'Équipement établi en commun accord entre la commune et la Communauté Urbaine, des travaux ont été réalisés en voirie, réseau d'eau et dans les équipements municipaux pour un montant global de 34 000 euros.



**Réaménagement complet du parking SNCF** après concertation et accords avec Réseau Ferré de France



### Rue de Champeaux

Après réparations diverses et plus précisément drainages de résurgences en particulier dans les zones les plus pentues, la chaussée a été recouverte d'un enduit bi-couche et les trottoirs reprofilés.

**Route des Collins**

Pour améliorer la sécurité au niveau du virage à angle droit le long du parc de l'Usine, la chaussée a été élargie dans les limites du possible, la tête d'aqueduc dans le sens descendant a été matérialisée par une balise réfléchissante et la chaussée réparée par un revêtement bi-couche sur 7000m<sup>2</sup> aux emplacements les plus endommagés de cette voie.



**Extension du réseau d'eau** pour un logement de Marnay à la demande de l'Agence Régionale de Santé de Saône-et-Loire (coût 52000 euros)



## Travaux sur la ligne de chemin de fer

Le trafic SNCF sur la ligne de chemin de fer Chagny/Nevers a été interrompu pendant près d'un mois pour un entretien de fond : élagage des haies, entretien des voies et des arrêts de train, réfection des aqueducs et reprofilage de certains passages à niveau. Ces gros travaux ont nécessité la dépose et la repose de tronçons importants de voies de circulation. On notera que ces aménagements facilitent les passages du petit gibier.



Nous ne développerons pas plus les travaux de la Maison des Associations et de la Boulangerie qui ont été présentés dans l'Écho Symphorinois de Juin 2015.



# RYTHMES SCOLAIRES : LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Lors de l'inauguration de la salle « Le Paradis des Lutins » par le conseil de jeunes  
Juin 2015.

## Une forte fréquentation

La grande majorité des enfants du primaire participent à ces activités et sont apparemment ravis de ces moments de détente et de découverte : sur l'ensemble des élèves du primaire seules deux familles n'ont pas inscrit leurs enfants.

En maternelle, le rythme est différent surtout pour les plus petits qui viennent d'être scolarisés. Après la fatigue habituelle de la rentrée scolaire, les élèves trouvent petit à petit leur rythme alors quelques-uns ne participent pas encore aux activités périscolaires mais environ une quinzaine d'enfants sont inscrits.

## Une équipe changée

Après une année de fonctionnement l'équipe d'encadrement des TAP a été modifiée, certaines animatrices ne souhaitant pas poursuivre à la rentrée.

Les enfants sont répartis en groupes de deux niveaux de classe : maternelle (Petite et moyenne sections), Grande section et CP, CE1 et CE2, CM1 et CM2.

Cette répartition a été choisie pour faciliter les activités proposées selon les envies, niveaux d'apprentissage et surtout capacité d'attention qui est bien différente selon les âges !

Pour chaque groupe **deux animatrices** ont été nommées à l'année pour que les enfants aient de meilleurs repères... pas facile pour les plus petits de se retrouver dans tous ces adultes.

**Martine** et **Christelle** entourent de façon toujours aussi maternelle leurs petits.

**Lydie** et **Colette** évoluent avec les Grande section-CP.

**Véronique** et **Angélique** animent le groupe de CE1 et CE2.

**Séverine** et **Amélie** encadrent les CM1 et CM2.

## Bilan des TAP de l'année passée

Un an après la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le comité de pilotage des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) a dressé un premier bilan plutôt positif. Les retours des familles, des enfants et des parents d'élèves sur les activités de l'année ont été très positifs et très encourageants aussi !

Certaines animations sont plébiscitées par les enfants comme les ateliers « Goût » et « Conseil de Jeunes ». Pour les parents, ces moments ont été positifs car les enfants ont aimé assister à ces temps périscolaires et découvrir de nouvelles activités. Objectif atteint pour 2014 !





## Que font-ils cette année ?

L'année a commencé fort mais l'actualité nous a bien aidés aussi !

En effet, **la coupe du monde de rugby** a servi de base à

une activité autour du rugby et a eu un franc succès auprès des enfants : grâce à la participation du **Comité Régional de Rugby de Bourgogne** et de **Monsieur TUGEND** en particulier une activité de qualité a été proposée aux enfants : pratique du sport mais surtout application des règles et de l'esprit

du rugby, du rôle des arbitres, découverte des pays participants (un petit cours de géographie en passant !) suivi des matches puis commentaires, etc.

Un grand merci à toute l'équipe d'encadrants de la fédération de Rugby qui a fait 6 fois le déplacement pour animer ces séances et tout cela GRATUITEMENT sans oublier qu'ils sont venus les bras chargés de cadeaux pour les enfants : braccets de supporters, affiches et cartes des joueurs de l'équipe de France !



La deuxième grande animation de ce début d'année a été sur le thème des chevaux. La fête du cheval étant en septembre, il aurait été dommage de ne pas en faire profiter les enfants !

Alors pour animer cette période nous avons fait appel à la **Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire** qui met à disposition des collectivités tout un panel d'expositions et de supports d'animations dont une sur le thème du cheval.

Nous avons pu en disposer pendant 5 semaines et elle a été installée dans la salle des fêtes où tous les occupants de cette salle pendant cette période auront aussi pu en profiter !

Mais l'animation qui aura retenu toute l'attention des enfants et qui restera certainement dans leur mémoire un petit bout de temps c'est sans aucun doute la venue des chevaux de traits des **familles BARNAY et DUVERNE** : sous l'égide de Madame **BARNAY Béatrice**, 3 races de chevaux de traits ont pu être présentées aux enfants : comtois, auxois et percheron !

Quel ravissement pour les enfants qui ont eu le bonheur de monter **Sammy** quelques instants : MERCI à nos éleveurs symphorinois, d'être venus passer 2 après-midis avec les enfants, pour leur dévouement et gentillesse...  
Merci Sammy pour les beaux souvenirs ....





## Perspectives pour les périodes à venir

Dans les mois à venir, d'autres thèmes riches et variés vont arriver ! Nous proposerons un **voyage hivernal en Afrique** avec une nouvelle exposition qui nous emmènera jusqu'à la préparation d'un carnaval sur ce thème, à partir de mars il y aura quelques animations autour du **recyclage**, du **papier** et de ses amis avec une animation de détectives à la clé (suspens !) en avril/ mai **Monsieur GERARD**, cardiologue aura la grande bonté de venir animer notre participation au « **parcours du cœur scolaire** » qui est une opération nationale pendant laquelle Monsieur GERARD fera découvrir aux enfants tous les secrets de notre cœur (son fonctionnement bien-sûr !), les sensibiliser aux facteurs de risques cardiovasculaires avec les dangers du tabac et une diététicienne viendra aussi leur parler des bonnes pratiques alimentaires !... encore que des mobilisations bénévoles autour de nos enfants !

**Monsieur CONTASSOT Gilbert** ayant eu connaissance de nos animations, s'est proposé pour un atelier autour de la nature et du bois, nous l'en remercions chaleureusement car c'est avec des personnes volontaires comme lui que nos activités périscolaires peuvent être réussies ! Il proposera des créations en bois et bien-sûr transmettra aux enfants toutes ses connaissances sur les différentes essences de notre campagne, profitons de notre beau cadre de vie pour transmettre sur les richesses de la nature...

Pour terminer l'année scolaire, les enfants auront la tête dans les étoiles ou seront dans la lune... mais ce sera normal puisqu'ils découvriront **l'astronomie** ! Pour cette animation la bibliothèque Départementale nous prête aussi une exposition et des supports mais cela serait bien compliqué s'il n'y avait



pas en parallèle le savoir et la passion de transmettre de **Monsieur LEONI** qui aura la gentillesse de tout expliquer aux enfants ! Merci à lui également...

Nous continuerons aussi pour les plus grands, nos séances de citoyenneté, civisme ... nous ne renouvellerons pas le conseil de jeunes cette année mais nous privilégierons les échanges sur des valeurs, les symboles de la république etc...

Voilà les principaux et grands thèmes de cette année riche en découvertes et en rencontres humaines pour nos bambins. Il y aura aussi d'autres animations plus ponctuelles selon les désirs des enfants, l'actualité et selon les disponibilités des bénévoles qui nous apportent leur soutien comme **Madame CLAIR**, bénévole à la SPA qui est intervenue déjà l'année passée et peut-être de nos associations symphorinoises... toutes les propositions sont les bienvenues pour cette année à venir ou en prévision pour 2016-2017 !



*Notre collectivité, dans l'esprit de la loi sur la refondation de l'école, s'est engagée, à mettre en place des Temps d'Activités Périscolaires de qualité et gratuits depuis la rentrée scolaire de septembre 2014.*

*Ce parti pris éducatif doit permettre à vos enfants, selon leur âge et leur degré de maturité, d'accéder à des activités de découverte diverses et variées*

Le Maire, Jean Pisseloup



## Quel coût pour la commune ?

Nous essayons au maximum de fonctionner avec des bénévoles, ce qui est en majorité le cas encore cette année et nous ne les remercierons jamais assez !

Les frais principaux sont ceux du personnel recruté à l'année pour l'encadrement et l'animation de certaines activités auxquels s'ajoutent les quelques achats de fournitures pour des activités « manuelles » tels que de la peinture, des crayons, des supports créatifs etc.

Nous fonctionnons aussi avec des matériaux de récupération tels que des chutes de papier cartonné que nous avons pu obtenir auprès de deux fournisseurs (notre imprimeur de ce bulletin et une entreprise locale de papier), ce sont des supports gratuits bien précieux pour nous car de taille et de qualité que nous ne pourrions acheter !



*Nous avons aussi eu la chance d'avoir un don d'une habitante symphorinoise en livres !*

Grâce à elle nous avons offert aux 15 enfants de CM1 et CM2 chacun un livre sur le thème du cheval. Tous les enfants sont repartis à la maison avec leur livre, enchantés par ce cadeau si inattendu !

**MERCI BEAUCOUP A ELLE !**

## Les activités périscolaires en général...

L'éducation des enfants est une priorité pour la municipalité qui met en œuvre tous les moyens financiers et humains dont elle dispose mais ....cela a un coût !

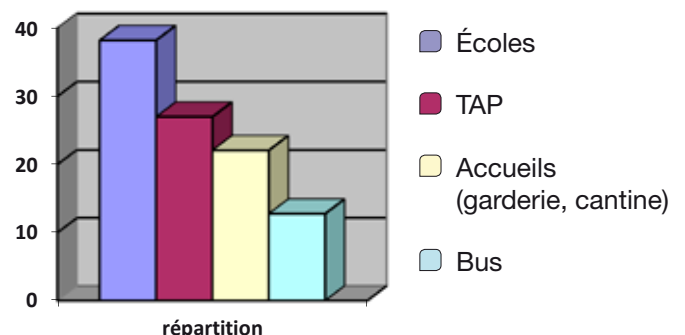
**De façon globalisée, la municipalité finance les « TAP » mais aide aussi financièrement les associations périscolaires : la garderie et la cantine. Grâce à ces bénévoles les familles symphorinoises disposent de services de qualité de 7h à 18h 30 et pour limiter les coûts facturés aux familles, la municipalité apporte un soutien financier.**

La commune finance également toutes les fournitures scolaires, les sorties piscine prévues dans le programme scolaire, les achats de Noël...

Le transport scolaire, qui n'est pas obligatoire, est mis en place par la commune qui a fait le choix de rendre ce service supplémentaire aux familles. D'ailleurs cette année une solution avec un bus venant d'Autun a été trouvée pour assurer le transport du mercredi midi qui faisait défaut à certains... malgré tout nous avons conservé le temps de garderie municipale donc GRATUITE de 12h à 13h le mercredi midi afin que les parents qui terminent leur travail à 12h aient un accueil pour leurs enfants.

## Infos

Activités financées	Répartition des crédits du service scolaire-périscolaire
Écoles	38,21 %
TAP	26,98 %
Accueils (garderie, cantine)	22,06 %
Bus	12,75 %





## 14<sup>e</sup> CONTRE LA MONTRE PAR ÉQUIPE DE 2 DE LA VALLÉE DE LA BRUME



C'est le dimanche 4 Octobre 2015 que Creusot Vélo Sport avait choisi pour cette nouvelle édition du gentleman de la Vallée de la Brume. Avec une météo beaucoup plus clémente que l'édition précédente, 60 équipes provenant de 28 clubs différents et composées de deux coureurs, dont douze équipes mixtes s'élançaient de Charmoy pour défier le chronomètre sur une distance de près de **16 kilomètres**. **L'arrivée était jugée en face de la salle René Beaucarnot à Saint Symphorien de Marmagne** où la cérémonie de remise des récompenses était programmée en fin de soirée. Le record de l'épreuve établit lors des précédentes éditions (**21mn 29s**) a été battu de **12s**, soit à une vitesse moyenne de plus de 46 km/h.

Pour ceux qui connaissent le trajet, chacun pourra apprécier la performance. Après les traditionnels remerciements et remises de récompenses, le trophée du souvenir Guy Berthelot a été attribué à la première équipe FSGT et des coupes ont été remises aux clubs les mieux représentés au cours de ce gentleman. Un pot de l'amitié a clôturé cette journée où les bénévoles et les organisateurs ont assuré la sécurité de chacun, dans un excellent état d'esprit et une ambiance très détendue. Félicitations à Creusot Vélo Sport pour l'excellente organisation de cette manifestation sportive, et rendez-vous est déjà pris pour la 15<sup>e</sup> édition.



*en plein effort*



*les récompenses*



*réception après course*



# COMMÉMORATION DE L'ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945



**Ce soixante dixième anniversaire de la fin de deuxième guerre mondiale, a été entièrement dédié à l'abbé Rémi Perrier, ancien curé de Saint Symphorien de Marmagne, résistant et mort en déportation.**

**Rémi Perrier** est né le 23 octobre 1899 à Iguerande. Son père, boulanger est mort à la Grande Guerre en 1918. Après ses études au séminaire, il est consacré prêtre en 1927. Il sera nommé curé de Saint Symphorien en 1937. Par amitié pour Jean-Marie Chanliau et sa famille mais aussi par conviction, il adhère en 1943 au réseau de résistance ALLIANCE (liaisons et renseignements). Dans le courant de l'été 1943 les postes radios-émetteurs et leur cache situés dans les bois de la Certenue furent localisés par la Gestapo.

Rémi PERRIER, Marcel Guérin d'Autun, Jean-Marie CHANLIAU et ses trois fils furent arrêtés le 22 septembre 1943, emmenés à la prison de Chalon-sur-Saône pour une période d'un mois d'interrogatoires quotidiens d'une rare sauvagerie. Ils furent battus, torturés tous les jours, laissés pour mort à chaque séance. Leur attitude fut exemplaire. Puis ce fut leur transfert pour la prison de Fresnes, Strasbourg, Kehl, Fribourg/Brigau en février 1944. Là, ils seront mis aux fers et jugés par un conseil de guerre composé d'officiers supérieurs SS. **Jean-Marie Chanliau** et **Pierre Chanliau** sont condamnés à mort. **Alfred Chanliau** sera déporté vers Dachau. **Rémi Perrier, Marcel Guérin** et **Jean Chanliau** seront déportés vers le camp de concentration d'Oranenburg-Sachsenhausen. Seul Jean Chanliau revint des camps de la mort. L'abbé Perrier fut sans doute assassiné par une piqûre mortelle suite à une maladie.





# NOTRE ÉCONOMIE LOCALE



## Agriculture et qualité

Bien que **notre agriculture** continue à jouer un rôle majeur et essentiel dans l'occupation de l'espace rural, elle ne forme plus actuellement l'activité dominante, en termes d'emplois en particulier, comme dans les précédentes décennies. Elle reste cependant l'activité qui structure l'espace et qui l'occupe majoritairement. Les exploitations gardent cependant une dimension familiale, et nos agriculteurs, malgré toutes les difficultés économiques, sont de plus en plus attentifs à la qualité des productions. C'est le cas de nos éleveurs locaux qui tous les ans remportent des succès mérités au Salon de l'Agriculture à Paris (voir nos précédents bulletins annuels). Cette année encore, sur le palmarès du Concours Général Agricole 2015, la commune de Saint Symphorien a été citée pas moins de sept fois pour ce qui concerne l'élevage de moutons charolais et ceci dans différentes catégories.

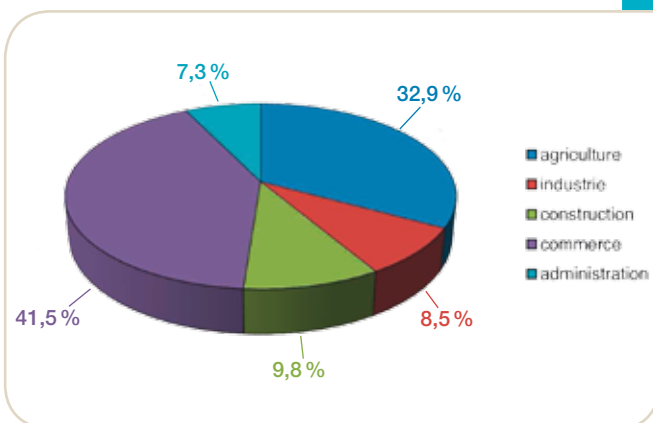
**Dominique Duverne du Sautot a en effet remporté la palme avec deux premiers prix grâce à un mouton avoisinant les 140 kg.**



## Entreprises/Artisanat et innovation

**La création d'entreprises** est évidemment moins dynamique que dans l'espace urbain, néanmoins **notre artisanat, et les petites entreprises locales**, ont créé des emplois ces dernières années et se distinguent par leurs compétences et leur savoir-faire. C'est le cas de l'entreprise JB Méca, dirigée par Serge Beaufaron, qui après s'être fait un nom dans le domaine de la location de matériel est venu s'installer à Saint Symphorien en apportant également toute son expérience et son talent dans la fabrication et la réparation de vérins pour les travaux publics, l'agriculture et l'exploitation forestière. En peu de temps Serge s'est distingué dans cette branche et il a remporté en début d'année **le prix « Stars et Métiers »** organisé au niveau du département, conjointement entre la Chambre des Métiers et la Banque Populaire de Saône-et-Loire. Ce prix récompense les chefs d'entreprises artisanales pour leur réussite en matière d'innovation, de savoir-faire et de dynamisme commercial. Ce prix lui a permis de concourir au niveau national.

## Infos +



### Statistique sur la diversification de notre économie locale.

Sur 82 établissements actifs c'est la part commerce la plus importante dans la commune. Dans cette branche il faut souligner que l'activité « automobile » (commerce et réparation) occupe à elle seule 12,2 % de cette activité.



## Artisanat : longévité et diversité

Si à notre échelle de territoire, la création d'entreprises est moins dynamique que dans les espaces urbains, il semblerait que le taux de survie des activités créées est plus élevé. Notre **concessionnaire Renault** local en est une parfaite illustration. Fin Septembre dernier, la **famille Détang** a en effet fêté le cinquantième anniversaire de l'entreprise familiale créée en 1965 par **Guy et Eliane** qui reprennent l'activité **Renault Automobiles et Motoculture** tenue à l'époque par Lucien Duffet à Broye. Très vite l'activité connaît une forte croissance, et ils n'hésitent pas à former des apprentis locaux qui deviendront plus tard des employés. Mais les locaux deviennent trop exigus et l'entreprise décide d'agrandir et de s'installer juste en face après avoir traversé la Route Départementale 61. En 1972, l'entreprise s'installe donc dans une nouvelle commune, dans un nouveau canton, et avec des services supplémentaires. En 1985, Olivier prend la succession de ses parents ; Guy reste évidemment dans l'entreprise en tant que conseiller. Deux nouvelles activités sont créées très rapidement, tout d'abord en 1990 avec la mise en place d'un service pour l'aide à la conduite des personnes à mobilité réduite, puis en 1991 avec la création d'un atelier de carrosserie que pilotera son frère Thierry. En 2002, la famille rachète le garage de Montchanin pour y transférer son activité carrosserie, les cabines de peinture de Saint Symphorien n'étant plus aux normes. Entre temps une station de lavages de voiture est implantée à côté du garage de Saint Symphorien et la station-service est automatisée. 2013 verra le redémarrage de l'activité aménagements spéciaux, activité



qui sera élargie au niveau des aides aux transferts, aides aux chargements, aides aux transports et équipements de véhicule auto-école toutes marques.

C'est un bel exemple de réussite d'une famille passionnée de mécanique, qui a non seulement su préserver cette station en milieu rural, mais qui pendant ces 50 ans, sans jamais arrêter les investissements, a apporté des services importants aux habitants de la vallée du Mesvrin.

**Mettre en valeur nos savoir-faire, communiquer sur nos spécialités, se faire mieux connaître en s'ouvrant sur le grand public, reste la meilleure démarche pour conforter une image de marque, attirer des vocations et favoriser la relève.**





# ENVIRONNEMENT

## Le SINETA, qu'est-ce que c'est ?

Cela signifie « Syndicat Intercommunal d'Étude et d'Aménagement de l'Arroux ». Il concentre ses principales actions à la lutte contre le risque d'inondation et l'amélioration de la qualité des eaux. Dans ce cadre, il conduit entre autres des opérations ponctuelles à proximité des ponts, intervient pour faucher la végétation sur des îlots dégagés par la baisse estivale des eaux.

Le débroussaillage se fait avec des engins fonctionnant aux lubrifiants biodégradables afin de ne pas polluer l'eau et la végétation. Néanmoins, sur ce type de mission, l'intervention manuelle est inévitable, mais aussi bénéfique pour la protection de la faune et de la flore.



Lors de leur venue le « guide pour jardiner nature » qui permet de sensibiliser les particuliers aux problèmes de pollutions par les phytosanitaires nous a été présenté.

Toutes les bonnes pratiques sont à retrouver sur les sites suivants :

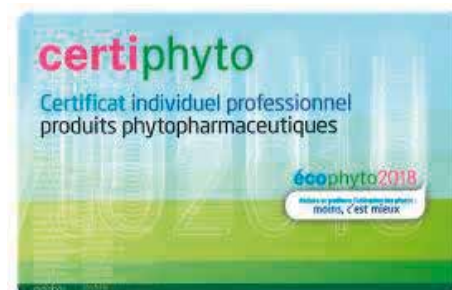
- [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)
- [www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-pour-jardiner-plus-nature.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-pour-jardiner-plus-nature.html)

## Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en zone non agricole

Afin d'anticiper la réglementation qui évolue dans les zones non agricoles (A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les collectivités auront l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires (pesticides, insecticides, etc.) dans les espaces publics (espaces verts, forêts, espaces de promenades, voiries) et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, cette interdiction sera élargie aux particuliers), le SINETA a organisé dans le cadre du Contrat Territorial Arroux-Mesvin-Drée, en septembre et octobre, quatre réunions d'information à destination de toutes les collectivités de son bassin versant : à Manley (21), à Saint Symphorien de Marmagne, Epinac et Gueugnon. Ces réunions ont été animées par la FREDON Bourgogne et le CPIE pays de Bourgogne pour 42 communes participantes. **La commune a rappelé son engagement dans cette démarche, accompagnée par la Communauté Urbaine**, tant en terme de formation des agents communaux,

qu'en terme de réglementation des produits phytosanitaires. La Communauté urbaine a apporté des témoignages en particulier dans le domaine des techniques alternatives aux traitements chimiques et a fait part de son expérience relative au plan de propreté mis en place aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Dans cet objectif, les deux agents techniques ont été formés à la protection biologique intégrée et sont tous les deux détenteurs du **certificat individuel pour les produits phytopharmaceutiques, dit communément Certiphyto**, qui atteste de connaissances suffisantes pour utiliser les pesticides en sécurité et en réduire leur usage.





# CHEMINS RURAUX UN PATRIMOINE À PROTÉGER

## La variété des chemins communaux et la législation.

Beaucoup de termes sont employés pour nommer les chemins, mais leurs appellations n'ont pas forcément de qualification juridique : Chemin privé, chemin communal, chemin vicinal, sentier communal, voie privée, chemin agricole, chemin rural, chemin de desserte, etc. Seule une voie publique désignée « voie communale » fait partie du domaine public routier de la commune. La voirie communale comporte deux grandes catégories de voies : celles appartenant **au domaine public** de la commune, la seconde regroupe les chemins appartenant soit à **son domaine privé**, soit aux propriétaires privés. **Les chemins ruraux appartiennent donc au domaine privé** des communes et sont en conséquence inaliénables, à l'inverse des voies communales.

Les autres termes : sentier communal, chemin agricole, etc... ne correspondent à aucun terme employé par le code rural. Le terme de « chemin vicinal » n'a plus d'existence juridique. Les informations figurant sur un cadastre n'ont pas de valeur juridique en tant que tel, les dénominations des chemins y figurant sont parfaitement contestables. Selon leur qualification, les droits et obligations entre communes et riverains seront engagés.

Le chemin rural se distingue du chemin d'exploitation (agricole) qui sert uniquement à la communication entre divers fonds ou à leur exploitation et qui est, en l'absence de titre, présumé appartenir aux propriétaires riverains. Le chemin de desserte : il s'agit d'un chemin desservant une seule propriété, sans desservir aucun autre fonds, étant précisé qu'il ne sert à aucune exploitation. Il appartient au propriétaire privé, qui peut décider de l'ouvrir à la circulation du public. **Les chemins ruraux sont donc des chemins (privés) appartenant aux communes,**

**affectés à l'usage du public**, et qui n'ont pas été classés comme voies communales, publiques celles-là.

Ils permettaient la circulation entre les hameaux et l'accès aux diverses propriétés. Certains en doublon étaient utilisés en fonction des moyens de transport. Leur fréquentation a baissé par rapport à des habitudes et des moyens de déplacements différents.

## Pourquoi certains n'ont-ils plus été utilisés ?

Certains ont été goudronnés ou aménagés, classés en voirie communale, délaissant un chemin secondaire à l'abandon ; les riverains ont préféré utiliser un chemin mieux adapté à leur véhicule, créer un passage privé sur leur propriété ; certains ont été annexés sans accord dans les propriétés.

## Qui faisait l'entretien ?

Le riverain et l'utilisateur, par leurs passages quotidiens des matériels ou des animaux en assuraient un entretien quasi permanent et naturel.

## Qui doit l'entretien ?

Concernant l'entretien des chemins qui desservent les fonds, les propriétaires sont tenus les uns envers les autres d'y contribuer dans la proportion de leur intérêt.



*Chemin avant travaux*



**L'entretien du chemin rural par la commune n'est pas une obligation.** Contrairement aux voies communales, cet entretien ne constitue pas une dépense obligatoire. A moins que la commune en ait, en fait, accepté d'en assumer la viabilité par des travaux d'aménagement et d'entretien de manière régulière, elle n'est donc pas en principe responsable des dommages consécutifs aux défauts d'entretien de ces chemins. Les simples opérations d'entretien ponctuelles ne rentrent pas dans ce cadre et n'engagent pas la commune.

## L'autorité municipale :

Le chemin rural est présumé appartenir à la commune et l'autorité municipale est chargée de la police et de la conservation des chemins ruraux. Le chemin rural étant affecté à l'usage du public, les propriétaires riverains se voient imposer un certain nombre d'obligations par le code rural. Tout propriétaire ayant fait ouvrir des fossés sur son terrain le long d'un chemin rural doit les entretenir de manière à empêcher que les eaux nuisent à la viabilité du chemin. Les propriétaires riverains de ces chemins ne peuvent faire aucune œuvre tendant à empêcher le libre écoulement des eaux qu'ils sont tenus de recevoir et à les faire séjourner dans les fossés ou refluer sur le chemin.

Il y a interdiction de détériorer les talus, accotements et fossés. Les propriétaires des terrains supérieurs ou inférieurs bordant les chemins ruraux sont tenus d'entretenir en bon état d'usage les ouvrages construits à leurs frais pour eux ou pour leur compte et destinés à soutenir les terres. En règle générale il y a interdiction de nuire aux chaussées du chemin, d'y déposer des objets de toute nature : pierres, gravas, tas de terre, débris, encombrants, épaves et d'une manière générale de se livrer à tout acte portant atteinte ou de nature à porter atteinte à l'intégrité des chemins ruraux.

Le renforcement de la protection des chemins ruraux n'est pas un problème isolé, beaucoup de maires s'en inquiètent et une proposition de loi prévoit des dispositions spéciales à cette fin. **Le conseil donné aux maires est de réaliser un inventaire de ces chemins dans les 2 ans.** Peut-être cela fera-t-il ressortir des problèmes, mais en même temps permettra aussi d'en résoudre.

## Lesquels seront ré-ouverts ?

Tous les chemins non goudronnés qui relient les hameaux entre eux à l'origine, et qui permettent d'effectuer en boucle ou en linéaire des randonnées pédestres et VTT, etc. Dans le cas de plusieurs chemins reliant les mêmes hameaux, un seul peut être ré-ouvert.

Les propriétaires de chemins privés empruntés par des randonneurs pourront signer une convention avec les associations pour en garantir le respect d'usage.

## L'ouverture sous quels délais et pourquoi ?

La liste définitive de l'inventaire sera établie d'ici à fin 2016. A ce jour, 90% des chemins sont répertoriés.

Ils permettront, selon leur configuration, au maintien du patrimoine communal, à la pratique de randonnées et l'usage pour les riverains à leurs diverses activités.

Il serait judicieux de programmer leur ouverture sous 3 ans.

**Une carte de randonnée** communale complète sera établie à partir de 2017.



*Pendant les travaux*



*Pendant les travaux*



### Des travaux de remise en état et des aménagements seront possibles:

Sur ces chemins, après des accords d'ouverture définis avant mi 2016, en concertation avec la municipalité et les riverains. La commission culturelle, en charge du patrimoine en assurera les démarches.

Une aide matérielle et humaine aux riverains sera possible sur les travaux à réaliser ainsi que sur des d'aménagements spécifiques.

A compter de fin 2016, sans accord préalable, le chemin devra être restitué à son état d'origine sous un délai de 1 an soit fin 2017.

### Quelles réalisations à ce jour ?

- la réouverture du chemin de Martigny à Bellevue.
- des travaux sur le chemin des Petits à La Maissonette (à l'occasion d'une adduction d'eau).
- le broyage par le tracteur municipal à l'automne 2015 sur beaucoup de ces chemins déjà utilisés pour la randonnée ou autres activités.
- l'élargissement du chemin du Héron, permettant ainsi un nettoyage mécanique.
- la réalisation de saignées et/ou de passage d'eau avec une mini pelle.



*saignées à la mini-pelle*



*Intervention du tracto-pelle*

### Les moyens mis en œuvre :

- 15 Bénévoles pour 300 h de main-d'œuvre avec tronçonneuses, débroussailleuses, taille-haies, croissants, cisailles, etc.
- 47 h de tracteur communal avec girobroyeur et broyeur.
- 8 h de pelle mécanique
- 39 h de mini pelle
- fournitures diverses pour un montant de 850 €



*Chemin après travaux*



*Installation des piquets + clôture avec les agriculteurs*



# CCAS

## Un été caniculaire ...

**Inscription sur le registre communal :** Comme chaque année les personnes âgées ou en situation de handicap ont été invitées à s'inscrire sur le registre CANICULE du CCAS communal. Ce registre permet aux membres du CCAS de pouvoir informer et contacter les familles lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels notamment pendant les périodes de canicule.

La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement du niveau d'alerte. Cela permet de procéder à des visites plus régulières à ces personnes notamment en cas d'absence de la famille proche ; Cela constitue donc un service aux personnes vulnérables et une tranquillité pour les proches !

Bien que l'information ait été largement diffusée, aucune famille ne s'est manifestée cette année. Seule une personne nous a été signalée comme vulnérable pendant la période de canicule par les services de soins à domicile.

### Un service supplémentaire par la Poste et ses facteurs :

Dans le cadre de l'épisode caniculaire qui s'était installé durablement, La Poste et le CCAS se sont associés pour faire de la prévention : la Poste proposait d'offrir de façon exceptionnelle dès le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et jusqu'à la fin de l'épisode caniculaire, une visite de prévention par les facteurs auprès des personnes âgées ou handicapées isolées inscrites sur le « fichier canicule », le facteur délivrait alors des messages « préventifs » de conduite à tenir pour affronter les fortes chaleurs.



## Les fêtes de fin d'année ....

Le dimanche 29 novembre était jour de retrouvailles pour les aînés du village, que le CCAS avait conviés au désormais traditionnel repas de fin d'année.

La salle des fêtes, joliment préparée par Chantal, et le menu, concocté par le chef Dédé, du Relais des Chasseurs, ont su régaler les yeux et les papilles des participants.

Chansons et danses étaient également de la partie : l'animation musicale était assurée par Tony SEGURA à l'accordéon, et parmi l'assistance, des convives ont entonné des refrains rappelant à tous leurs jeunes années.

## Aide aux familles

### Le CCAS vous informe



Afin d'aider les familles aux ressources modestes, le CCAS a reconduit à la rentrée les aides pour la restauration scolaire, à raison de 1 euro par repas par enfant. Cette aide concerne les familles dont le quotient familial est inférieur à 800 et qui sont domiciliées sur la commune. Toute demande est acceptée en cours d'année si les critères sont remplis.

N'hésitez pas à compléter le formulaire disponible au secrétariat de mairie pour en faire la demande avec votre justificatif de quotient familial.





## Bon de naissances offerts par le CCAS – Crédit Agricole pour l'accueil des nouveaux-nés !

Des bons de naissance vont être offerts aux bébés Symphorinois, dans le cadre d'un partenariat avec le Crédit agricole Centre Est. C'est ce qu'ont décidé de mettre en place les membres du CCAS lors de leur dernière réunion, sous la présidence du maire.

Le principe est simple : les parents des nouveaux bébés qui le souhaitent ouvrent un compte dans l'établissement bancaire du Creusot, dès lors la banque offre 25 € et le CCAS ajoute la même somme.



Les parents sont informés de cette opportunité par courrier après enregistrement de la naissance à l'Etat Civil de la commune et sont libres de faire ou non cette démarche.

## ÉTAT CIVIL 2014

### Coucou les petits !

- POISSONNIER Inès le 21 décembre 2014
- HNEPEUNE Natice le 17 mars 2015
- ROY Louisa le 3 avril 2015
- LABRUYERE Noé le 10 mai 2015
- ALEXANDRE RIBON Léopold le 5 juillet 2015
- BARBIER Nathan le 9 juillet 2015
- ALVES LACROIX Heliott le 20 juillet 2015
- BOUTHIÈRE Léa le 20 juillet 2015
- BAUSSANT Raphaël le 2 août 2015
- BOYER Camille le 16 août 2015
- MARY Timéo le 17 août 2015
- CABODI Alexis le 29 octobre 2015
- BOULEY Enora le 23 novembre 2015



### Enfant, parrain, marraine...



Baptême républicain de  
**Romain KUPPER VERNIAU**  
le 23 mai 2015



### Décès

*Ils nous ont quittés...*

- MORTIER Jean le 4 avril
- GENAUD Michel le 12 Mai
- KORNAT Romain le 5 juillet
- GUILLOT Gilbert le 31 juillet
- PARIAT Daniel le 31 Août
- BAUSSANT Raphaël le 2 septembre





## ZOOM SUR UN NOUVEL OUVRAGE LOCAL



### Un auteur local, Philippe Beau, publie un nouveau livre sur Maison Dru

Le 29 Mai 2015, la salle du Conseil était pleine à craquer ; en effet de nombreuses personnes avaient répondu favorablement à l'invitation de Philippe Beau pour le lancement et la publication officielle de son ouvrage intitulé « **Maison Dru – sa chapelle son histoire et ses légendes** ». Ce livre relate non seulement l'histoire de maison dru avec ses légendes, ses fontaines miraculeuses, ses pèlerinages et bien entendu sa célèbre chapelle, mais place ce hameau dans son histoire très ancienne puisqu'il nous fait remonter le temps jusqu'à la période celte et romaine en passant par le passage de Saint Martin dont l'âne aurait laissé des traces.

C'est avec un talent remarquable que Philippe nous relate les miracles qui se sont produits autour des fontaines, mais aussi des mystères qui règnent encore autour de ce lieu culte telles les disparitions de la statue de Sainte Anne Marianne et la cloche de la chapelle.

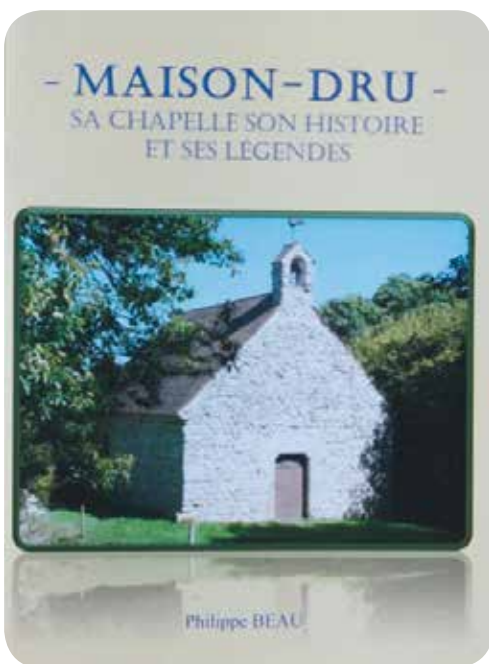
Après avoir décrit très sobrement mais de façon très adroite la richesse historique de la vallée de la Brume avec ses eaux chaudes de la bourbière de

Grisy, Philippe nous fait revivre également toute la période de restauration de cette chapelle qu'il a vécu personnellement puisqu'il passait ses vacances en famille dans ce hameau.

Mais cette campagne que Philippe nous décrit avec tant d'amour, ce sont évidemment et avant tout ses racines, ses souvenirs d'enfance où il passait ses vacances avec son frère Jean-Luc, sa grand-mère, sa maman et sa tante Marie qui dans son récit semblent l'avoir passionné et fasciné aussi bien par le cadre de vie que par les différents récits des légendes et mystères du hameau de Maison Dru. Quand il en parle, la voix est pleine d'une émotion intense et les yeux rougissent quelque peu.

Philippe relate une partie de l'histoire de notre commune ; ce qui permet de faire connaître notre patrimoine, de le sauvegarder et de l'enrichir. Les historiens locaux sont tous d'accord pour reconnaître que le patrimoine historique de notre commune est relativement pauvre, mais demandez à Philippe, des histoires comme celle de Maison Dru, il en a encore en réserve.

**Philippe ne t'arrête pas en route, nous savons tous que tu as d'autres récits en tête.**



### Infos

Cette chapelle rappelle beaucoup de souvenirs, elle a toujours son effet magique !

Un DVD d'après la nouvelle de Pierre Develay « la chapelle de Jeanne » vient de sortir...





# BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque fonctionne depuis plus de trente ans. Elle est Municipale et gérée par le Foyer Rural. C'est à dire que ce sont les 5 bénévoles qui l'animent et choisissent les livres, soit achetés, soit à la BDSL (Bibliothèque Départementale de Saône et Loire).

La Bibliothèque a un grand choix de livres adultes, ados et enfants que ce soit des romans, des documentaires, des albums et des BD. Elle est fréquentée par les enfants des écoles et leurs institutrices, par les animateurs des TAP et de la garderie, et par des lecteurs très majoritairement Symphorinois.

Depuis quelque temps, nous essayons de faire venir des écrivains pour présenter leurs livres, expliquer comment et pourquoi ils écrivent et répondre aux questions des personnes présentes. Nous avons accueilli le 5 juin Christian Bilodeau, auteur Québécois.

Tous les livres sont informatisés (ce qui facilite la recherche) et nous pouvons demander chaque mois des ouvrages à la BDSL en fonction de la demande des lecteurs ou des écoles.

Les postes informatiques sont accessibles à tous. Il est arrivé qu'un jeune vienne faire des recherches.

La Bibliothèque peut être un lieu d'échanges, de convivialité, de jeux ou autres activités, encore faut il pousser la porte et entrer. A part quelques exceptions, la moyenne d'âge de nos lecteurs est relativement élevée et quand un enfant rentre en 6<sup>e</sup>, il ne revient pratiquement plus.

C'est pourquoi nous souhaiterions que vous vous exprimiez sur ce que vous attendez de la Bibliothèque, quel équipement serait à acquérir, etc....

Vous pouvez nous écrire, nous téléphoner, envoyer un courriel ou plus simplement venir en discuter avec nous.



**Christine, Dominique, Françoise, Geneviève, Madeleine**

**Téléphone :** 03 85 78 29 77

**Courriel :** Commune-St-Symphorien-de-Marmagne@orange.fr

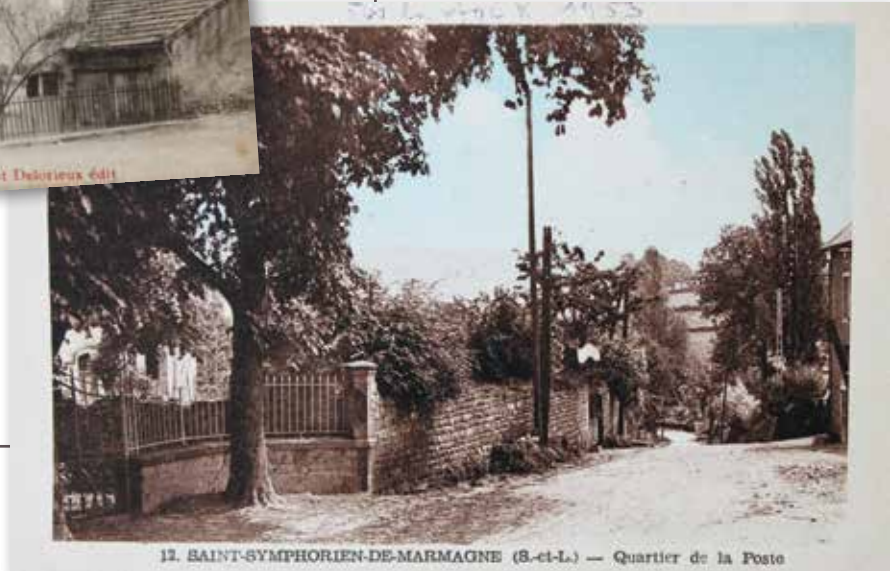
**Horaires :** elle est ouverte les lundis de 17 h à 18 h 30 et les mercredis de 15 h à 18 h.

## + Infos

À l'initiative des bénévoles qui gèrent la bibliothèque municipale, **la romancière Anne Percin** a expliqué son travail d'écrivain à un auditoire de quelque 25 personnes mercredi 18 Novembre après-midi.

Anne Percin s'est installée à Étang-sur-Aroux en 2003 où elle est professeure de français au collège et en parallèle elle écrit pour les adolescents et est devenue une auteure de référence dans le domaine.







St SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE (S.-et-L.) — Vue sur la Halte



St-SYMPHORIEN-de-MARMAGNE — Route de la Mairie.



8 ST-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE — Le Moulin de Crussy

J.C  
AUTUN







# U.C.A.S. (UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE DE SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE)

## LA FOIRE ARTISANALE



Cette année encore l'UCAS a été à l'initiative de la traditionnelle Foire artisanale qui a eu lieu sur l'espace communal des Trémois près du Mesvrin. Le beau temps était au rendez-vous, ce qui a rendu cette journée des plus agréables. Les lauréats récents du dernier salon de l'agriculture étaient là, venus présenter leur cheptel primé précédemment. Les animaux de la ferme ont ravi les visiteurs, petits et grands. Brocante, artistes, producteurs, matériel agricole, vêtements, tout un panel d'exposants avait envahi l'espace. Au cours de l'inauguration les élus de la vallée et de la CUUCM n'ont pas été sans admirer toute la diversité. M. David MARTI, président de la CUUCM a montré son intérêt pour de telles manifestations qui témoignent de la complémentarité du monde rural avec l'urbain, tout en permettant à nos villages d'être mis en valeur pour leurs spécificités. Les chapiteaux ont abrité une restauration de qualité avec la collaboration des producteurs

locaux chez lesquels on pouvait compléter son menu. Les Majorettes de St Symphorien ont agrémenté la matinée par quelques danses. Le château gonflable a permis aux bambins de profiter de quelques moments de divertissement. Un groupe musical a complété l'animation jusqu'à une heure avancée... Merci aux organisateurs de cette sympathique manifestation.

## LES JEUDIS DE PAYS

### Cette année encore, cette fête de village : Les Jeudis de Pays a connu un franc succès

Années après années, vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre et à partager ces ambiances chaleureuses et conviviales.

Les Jeudis de Pays à St Symphorien, c'est :

- Une soirée festive autour de la musique
- Une soirée authentique autour des breloques du vide-greniers.
- Des artisans et des savoir-faire.
- Des producteurs locaux qui ravissent nos papilles
- Un restaurateur qui nous émerveille d'un plat concocté pour l'occasion...

Bref il faut venir pour découvrir tout cela...



« Tous les jeudis de juillet et d'août, de 18 h à 22 h, venez découvrir les savoir-faire du Morvan et de la Bourgogne. Dans les différents villages, nous vous accueillerons, aux côtés des associations locales, des partenaires privés et des habitants.

Salaisons, miels, fromages, vins, douceurs et gourmandises....  
Composez votre repas auprès des producteurs et restez manger avec nous ! Pour garder une ambiance de partage et de convivialité, de grandes tablées sont mises à dispositions de nos visiteurs. »  
[www.tourisme-sudmorvan.fr/manifs\\_estivales\\_jeudis\\_de\\_pays.html](http://www.tourisme-sudmorvan.fr/manifs_estivales_jeudis_de_pays.html)



**A.M.U.R.***Voies Celtes en Bourgogne Sud***AMUR se souviendra de la saison 2014-2015.**

Elle aura été marquée par trois événements majeurs : la coordination de la 25<sup>e</sup> marche entre Autun et Le Creusot, la troisième randonnée gourmande et l'inauguration du sentier de Découvertes de La Louvetière.

Nous avons assuré le déroulement de la randonnée entre Autun et Le Creusot qui en est à sa 25<sup>e</sup> édition. Nous avons dépassé les 1000 participants ce qui démontre le succès de cette manifestation qui compte parmi les plus anciennes du département.

Nous limitons à 300 le nombre de candidats à la randonnée gourmande mais son succès allant grandissant, nous devons refuser du monde même si nous dépassons de 10% le plafond fixé.

Ces 2 manifestations se font en coordination avec d'autres associations. C'est la condition de leur réussite et le témoignage de la bonne entente entre les clubs.

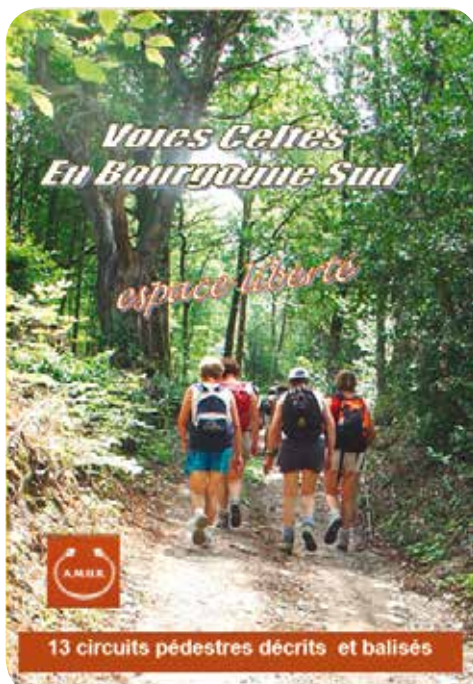
Il aura fallu 4 ans pour concrétiser le sentier de découvertes de La Louvetière. Il est opérationnel et bien fréquenté. Les retours sont très positifs. Nous envisageons encore quelques aménagements et un suivi régulier pour qu'il continue de donner satisfaction.

Mais nous restons avant tout un club de randonnées et nous le prouvons avec 56 sorties, 17 marches douces, 10 sorties en après-midi, 4 sur la journée, 15 à thème ou exceptionnelles dont un W.E dans les Alpes et 10 marches actives.

Chacun peut donc trouver chaussure à son pied à AMUR et les solitaires que rebutent les marches organisées ont la possibilité de découvrir nos 13 circuits balisés et entretenus en se procurant nos fiches ou notre pochette dans les offices de tourisme de la région, dans quelques commerces ou dans certaines mairies.

Le Bureau est à votre écoute pour vous fournir des renseignements.

Cependant nous aimerions toucher un public plus jeune et familial comme nous l'avons connu dans les années 80. C'est pourquoi nous avons proposé un jeu de piste, amorce d'une ouverture vers ce public.



Le club compte 56 membres et l'Assemblée Générale a élu 19 représentants au Comité Directeur.  
<http://marche-amur.blogspot.com/>



L'équipe dirigeante évolue et elle se présente ainsi pour 2015-2016.

- **Co-Présidents :**  
Bernard KLEIN  
Michel TOURNEAU
- **Vice-Présidents :**  
Martine GILLOT  
Bernard SUSSET
- **Secrétaire :**  
Catherine BATTISTI.
- **Secrétaire adjoint :**  
Daniel DESROCHES
- **Trésorier :**  
Robert FOURIOT
- **Trésorière adjointe :**  
Martine GIBODEAUX.





# ST SYMP'ANIMATION



## 2015 c'est :

- 116 adhérents,
- 43 ans, moyenne d'âge,
- Plus de 20 activités proposées.

manifestations ouvertes à tous, même non-adhérents

[www.saintsympanimation.fr](http://www.saintsympanimation.fr)



Matinée agréable au troc de plants avec de nombreux échanges



Téléthon, bonne participation, 2015 €



Sauvegarde du patrimoine, entretien de chemins 300 h de main d'oeuvre + matériels et fournitures.



« Fables et textes de Nougaro dits par B. Barbery



Conférence « L'enjeu, les buts et les priorités dans la vie » 50 participants



Près de 55 vendeurs, jouets de qualité à bas prix



75 convives ont apprécié repas et ambiance, merci Robert.



Salle comble pour le loto, satisfaction générale



Sports & loisirs

Culture & loisirs



25 marcheurs pour cette marche de nuit, perturbée par la pluie



35 marches hebdomadaires de 5 à 16 kms 20 à 35 marcheurs



22 joueurs au tournoi de tennis, 15 adhérents à l'année



41 séances de gym d'entretien, 15 à 20 participants. Merci Roger



En 2015, 10 réunions avec 35 à 40 participants



33 adultes et 7 enfants ont passé un excellent après midi au bowling



3,4 et 5 juillet dans le massif du Sancy : 63 participants, randonnée, piscine, via ferrata, balades, repos et bonne table



+ de 1000 marcheurs en 2015 « Entre Autun Le Creusot ». Sera organisée par St Symphorien en 2016



132 convives, lasagnes excellentes, belle soirée dansante. Merci Concetta et François



25 pêcheurs, 50 kg de truites à Tala, 21 accompagnants.



Mijoux : 35 personnes à la neige sur 3 jours, bonne ambiance, beaucoup de neige hors piste.



## FNACA

L'assemblée générale s'est tenue le 23.09.15, avec la présence de Monsieur le Maire (Monsieur le Maire de Charmoy excusé). Nous leur renouvelons nos chaleureux remerciements, ainsi qu'à leurs municipalités, pour leurs participations à nos cérémonies du souvenir.

Sur 34 adhérents, 17 étaient présents.

Notre assemblée débute par un moment de silence en souvenir de notre ami Michel Guillot qui nous a quittés le 03.08.15.

Pour les activités officielles, le comité a participé aux différentes commémorations (16 octobre, 11 novembre, 8 mai, 19 mars) dans nos 2 communes et au mémorial de Blanzay ainsi qu'aux réunions de secteur.

Il n'y a plus de porte-drapeau attiré. Les finances sont en baisse donc aucune manifestation par manque de bras. Nous allons réduire certains frais : participation aux repas du 19 mars et du congrès départemental.

Le bureau a été reconduit dans son intégralité :

- **Président** : Georges Chapelle
- **Secrétaire** : Robert Clément
- **Trésorier** : Maurice Lequin

La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié.

Meilleurs vœux à tous.

Le Président.



*DERNIERE MINUTE :  
Pensée pour Monsieur  
Robert GRANGER,  
décédé le 6 Novembre 2015.*

## CLUB DU RENOUVEAU



### **2015, encore une année de passée et qui s'est déroulée pour le Club dans de bonnes conditions.**

L'effectif affiché à ce jour est de 81 adhérents, après malheureusement les départs de Françoise GAUTHIER, Daniel PARIAT, et nos deux doyens Germaine et Claudius GOJJON qui ont rejoint les « Reflets d'Argent » au Creusot. Le Club est bien sûr prêt à accueillir de nouvelles personnes de la Commune.

N'hésitez donc pas à le rejoindre pour découvrir ses différentes animations et activités qui mettent un peu de joie durant les rencontres sur les thèmes suivants : Galette, beignets, choucroute, fête des mères et des pères, lotos.

Le deuxième jeudi de chaque mois est toujours consacré à notre rendez-vous pour les jeux de cartes, jeux de société, ... autour d'une brioche et d'un café à quatre heures.

Parmi la panoplie des plaisirs, il faut citer :

- un après midi de « rigolade » avec les humoristes de talent « JeanPire et Balou » avec une participation appréciée des Clubs voisins participants,
- un voyage à Cormatin et le repas dans le petit train des Combes,
- un accueil des enfants dans le cadre périscolaire avec initiation aux jeux de société,
- le repas des « anniversaires » au Restaurant « La Grousse » à La Chapelle sous Uchon,
- enfin, le traditionnel repas de fin d'année offert à nos adhérents.

Merci à la Municipalité pour le soutien et l'aide apportée au cours de l'année. Bonne année à tous. Et à bientôt dans notre Club du Renouveau.



# A.A.P.P.M.A. de Marmagne

## « Les Amis du Mesvrin » (1<sup>ère</sup> Catégorie)



### Rétrospective 2015

#### Assemblée générale

- S'est déroulée à Marmagne le 25 janvier. 80 pêcheurs et de nombreuses personnalités ont assisté à cette AG.

#### Animations Pêche

- Marmagne
- Saint Symphorien de Marmagne

#### Travaux de valorisation

- Gros nettoyage de la ripisylve dans le secteur de Marnay.
- Nettoyages des passages en chicane pour un meilleur accès aux postes de pêche
- Nettoyage du bief de grossissement (Creuzilles)

#### Gestion Piscicole

- Empoisonnements annuels
- Des pêches électriques et d'inventaire ont eu lieu sur le Rançon dans le cadre du projet de mine.
- D'autres ont été réalisées par la fédé71 pour le compte du SINETA

#### AG 2015 et Elections du bureau

- En raison des élections fédérales, l'AG 2015 a lieu le 29 novembre 2015 à Marmagne.
- Renouvellement du conseil d'administration
- Renouvellement du bureau.

Plus d'infos sur notre site internet.

### Les animations pêche en milieu scolaire.

La première animation en milieu scolaire a eu lieu à **Marmagne**.

Cette année, les enfants se sont rendus au stade du Chambon, près de la rivière où l'AAPPMA avait installé les stands. Malgré une durée réduite par le trajet et les activités périscolaires, tous les enfants ont pu profiter des animations

#### Présentation du milieu aquatique et sensibilisation à l'environnement



Autre nouveauté, l'apprentissage du maniement d'une canne au

coup. Pas si simple que cela n'y paraît !

#### Montage de mouches artificielles



#### La pêche au coup



A St Symphorien de Marmagne, Irénée Sicard l'animateur de la Fédération de Pêche a initié les élèves sur les poissons (anatomie, mœurs...) et les insectes aquatiques. Cette première intervention a été très instructive et est à renouveler.



#### Toujours du succès pour la pêche de truites en bassin



### Les autres faits marquants de l'année 2015...

#### Assemblée générale 2014 :

La municipalité de Marmagne, siège de notre association, nous a encore accueillis cette année à la salle des fêtes. Une centaine de personnes dont de nombreuses personnalités ont assisté aux travaux de cette assemblée. Toutes les activités réalisées et programmées ont été présentées. De nombreux échanges ont eu lieu en particulier sur l'environnement et le projet de mine de fluorine à Antully. La présentation de la partie administrative et financière a montré le sérieux de notre gestion.



#### Sécheresse :

Cette année 2015 a été marquée par une forte canicule. Ces épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs se reproduisent régulièrement et mettent à mal nos rivières. Les ruisseaux les plus sensibles comme la Pissoire ou le Bois de Ruault se sont retrouvés à sec. Les ruisseaux et rivières qui ont le mieux résisté, sont ceux qui ont un couvert végétal important. Nous lançons un appel aux propriétaires et exploitants des terrains rivulaires pour qu'ils laissent pousser un minimum d'arbres et d'arbustes le long des rivières afin de donner de l'ombre et éviter un réchauffement de l'eau.



#### Danger pour le Rançon

La qualité piscicole et aquatique du principal pourvoyeur en truites sauvages du Mesvrin est menacée par le projet de carrière de fluorine à Antully. L'implantation d'une carrière et d'une usine de traitement sur la tête de bassin versant du Rançon va gravement modifier voire détruire un patrimoine exceptionnel. De nombreuses espèces rares et protégées sont concernées. Nous nous opposons à cette implantation car les risques irréversibles sont trop grands pour notre périmètre halieutique.





# FOYER RURAL

La nouvelle équipe du Foyer Rural vous présente le bilan de l'année 2015 :

## Activités :

- gymnastique entretien adultes : elle se maintient en effectif (13 personnes), avec un groupe très soudé et accueillant ;
- travaux manuels : ils poursuivent leur chemin, tous les 15 jours. La responsable, Chantal Brugnieaux est devenue la nouvelle vice-présidente du FR, à la suite de l'Assemblée Générale ;
- après- midi tricot : cette activité, elle aussi, est ouverte tous les 15 jours, sous la responsabilité d'Annie Parize (trésorière du FR), et supervisée par Chantal Lachaux (la Bobine Joyeuse). Ambiance et détente garanties ;
- gestion et animation de la Bibliothèque Municipale : se reporter à l'article relatif à la Bibliothèque ;
- danses country : elles se sont lancées, en 2015, avec difficulté (financière) ; pour la saison 2016, elles prennent leur deuxième souffle , avec une formidable impulsion de la nouvelle équipe. Leur propre nom de groupe a été choisi : « Country Vallée 71 » ;
- galette des rois : en 2015, elle a encore été offerte à chaque activité ; en 2016 elle n'est prévue qu'une seule fois, en réunissant tous les adhérents.

## Manifestations :

- exposition « collection passion » : égale à elle-même, mais supportée par trop peu de bénévoles, durant tout un week-end. Ne sera pas renouvelée ;
- la chasse aux œufs de Pâques : c'est une joie pour les petits. Un dessin de Pâques a été demandé à chaque enfant. Tous ont été récompensés équitablement ;
- salon des talents : c'est une belle expérience récompensée par un franc succès ;
- Assemblée Générale : a eu lieu le 26 juin, avec changement du Conseil d'Administration.

## Calendrier des activités et manifestations pour 2016

### Activités hebdomadaires :

- bibliothèque, tous les lundis de 17 h à 18h30, et tous les mercredis de 15h à 18h ;
- travaux manuels et tricot : un lundi sur deux, en alternance, de 14 h à 17 h ;
- gymnastique entretien adultes : tous les mardis de 18h30 à 20 h ;
- danse country : tous les jeudis de 19h45 à 22 h ;

### Manifestations :

- exposition photos avec le Club de Montchanin, les 22, 23 et 24 janvier 2016 ;
- la chasse aux oeufs de Pâques (date précise à définir) ;
- soirée Bal Country le 21 mai 2016;
- soirée culturelle le 29 ou 30 octobre 2016 (à définir).



“

*Les membres du Conseil d'Administration remercient sincèrement, la Municipalité et tous ceux qui apportent leur aide, suivant leurs possibilités.  
Bonne année 2016 à tous les Symphorinois.*

”

## Membres du nouveau bureau :

- Présidente : Jacqueline Hoëllinger  
 Vice Présidente : Chantal Brugnieaux  
 Secrétaire : Madeleine Jolivet  
 Secrétaire adjoint : Gérard Parize  
 Trésorière : Annie Parize  
 Trésorière adjointe : Dominique Le Par



## INTERLUDE

Cette année Interlude a joué une pièce en 3 actes de Jean-Paul Cantineaux qui s'intitule « **Du rifici chez les Bios** ». Et comme on ne change pas une équipe qui gagne, les membres de la troupe restent inchangés, en saluant l'arrivée de **Thibault Carré** qui endosse le rôle de technicien polyvalent (lumière, accessoires, aide-mémoire, etc...) Même si nous ne sommes qu'une troupe amateur, le travail théâtral demande une exigence, de la rigueur et de l'investissement qui est parfois difficile à soutenir du fait que chacun des membres ait une vie active en dehors.

Quoiqu'il en soit nous donnons avec plaisir de notre temps pour que chaque année, le public sorte de notre représentation avec le sourire, en souhaitant que l'espace de deux heures, il ait oublié ses soucis. En ces temps durs, les occasions de RIRE, ne sont pas nombreuses alors lorsque cela se présente, n'hésitons pas et « **RIONS A GORGE DEPLOYEE !!** ».

Pour finir, je remercie tous ceux qui nous aident quotidiennement en coulisses et qui nous soutiennent. Un grand MERCI à vous tous.



En vous souhaitant une BONNE ANNEE !!! Pleine de petits bonheurs qui font les grandes joies, de rires, ... le tout saupoudré de quelques grains de Magie....

## LA GORET TEAM

### 2015... Saison chargée pour l'association Goret Team

#### JOURNÉES PISTE :

En 2015 la Goret Team se lançait dans l'organisation de journées d'initiation au circuit ouvertes à tous. 8 dates qui ont permis à l'organisateur de se faire connaître de la clientèle comprenant des habitués de la discipline mais aussi aux débutants qui ont fait confiance à l'équipe pour leur premiers pas sur les circuits de Dijon-Prenois, Bresse et Lurcy-Lévis. Des retours très positifs de la part des pilotes et leurs accompagnants encouragent l'équipe à continuer dans leur lancée malgré le coût d'un tel projet.

#### COMPÉTITION :

Une seule course, l'ouverture du Championnat de France d'Endurance sur le prestigieux circuit de Dijon-Prenois qui a pu démontrer dès les séances qualificatives que les pilotes Symphorinois ont bien les capacités de se battre aux avant-postes contre des équipages bien mieux équipés. Mais la chance n'aura pas été avec eux durant les 4 heures de course, la Goret Team voit s'éloigner le podium suite à un enchaînement de problèmes mécaniques.

La saison 2016 annonce un nouveau tournant puisque "les Gorets" communément appelés, posséderont chacun une moto, l'unique Kawasaki ZX10R (1000 cm<sup>3</sup>) laisse sa place à 2 Kawasaki ZX6R (600cm<sup>3</sup>) les "petites sœurs" sont préparées tant au niveau moteur que châssis et l'équipe a pour projet de faire courir ses pilotes dans la catégorie qui leur tient le plus à cœur : la vitesse.



#### Calendrier des manifestations :

- **Février** : Maxi Loto
- **Mars** : Maxi Loto
- **2 et 3 juillet** : journée d'initiation ouvertes à tous au circuit de Lurcy-Lévis

Le calendrier des courses n'étant pas encore dévoilé, nous vous invitons à consulter le site internet de l'équipe qui est mis à jour régulièrement **WWW.GORET-TEAM.FR**

Toute la Goret Team remercie de tout cœur ses partenaires : L'équipe tient à saluer sa mascotte et membre de l'équipe F'Aleyska disparue prématurément





# GARDERIE

**Le succès de la garderie périscolaire « les ch'tits Mômes » n'est plus à démontrer : réussite pour l'accueil d'été et 35 enfants inscrits à la rentrée !**

La garderie est installée au premier étage du bâtiment de la salle des fêtes et dispose de locaux municipaux. Cette salle entièrement dédiée aux enfants a été nommée "le Paradis des Lutins" lors d'une inauguration officielle par le conseil de jeunes dans le cadre des TAP. Cette salle spacieuse équipée de fauteuils, tapis, petits meubles de rangement de couleurs vives afin de la rendre confortable et accueillante, fait le bonheur des enfants de 7 h à 8 h45 et de 16 h30 à 18 h30 chaque jour d'école.

## La nouveauté 2015 ...

L'année scolaire passée a vu se mettre en place un fonctionnement un peu différent de ce qui était pratiqué auparavant, à savoir un accueil de petites et grandes vacances. Après un essai concluant aux vacances de printemps et après enquête auprès des familles, l'association avec un soutien municipal a organisé un accueil de garderie pendant tout l'été. Ce fonctionnement a connu un succès méritant, auquel il convient d'associer **Engeline PERRIN & Julie CLAIR** qui ont accueilli les enfants en juillet et en août, offrant des activités multiples et variées pour les enfants. Nous les remercions pour ce temps passé auprès des enfants et pour leur gentillesse. Ce nouveau service a été apprécié des familles et surtout des enfants très certainement aussi par le fait que les inscriptions sont « à la carte » : une heure, une demi-journée ou une journée ... tous les enfants ont été accueillis selon les besoins de chacun.

## Quoi de neuf en cette rentrée ?

Deux personnes assurent la surveillance d'un effectif global de 35 enfants. Les finances de l'Association n'ont pas permis le renouvellement du contrat aidé de Mme DUVERNE mais le nombre d'enfants nécessitait la présence de 2 adultes. La municipalité a donc décidé de mettre à disposition de l'association son agent, **Lydie LAROCHE**, chaque soir pour aider **Donata DEREN** dans cet accueil depuis cette nouvelle rentrée scolaire.



## Infos

Pas de changement pour le tarif : toujours 2€ de l'heure !  
Nous acceptons aussi les règlements par Tickets CESU

## CONTACTS :

- Présidente Mme DUMOUX Sylvie
- Secrétaire Mme JOUTY Sabrina





# CANTINE



- Pour l'année scolaire 2014/2015 l'employée de l'association de la cantine scolaire (Véronique Rey) a servi 6537 repas (préparés par un prestataire extérieur et livrés en liaison froide) ,soit 458 repas de plus que l'année précédente, chiffre en hausse pour la quatrième année consécutive, ce qui nous laisse penser que la cantine est un service important pour les familles et par conséquent pour nos écoles et notre village.

Le prix de revient d'un repas était de 4,31 euros/repas pour une facturation de 3,80 euros/repas enfant et 5,50 euros/repas adulte. Cependant notre résultat financier reste satisfaisant en partie grâce aux bénéfices des manifestations organisées par l'association et à l'attribution d'une subvention par la mairie.

- Pour l'année scolaire 2015/2016, le bureau reste inchangé, Sylvie Tête secrétaire, Valérie Perrin trésorière et Véronique Rizard présidente.

- L'effectif reste stable avec 64 enfants inscrits qui mangent tous les jours (sauf le mercredi) ou occasionnellement et un adulte, c'est pourquoi nous avons été dans l'obligation d'augmenter le contrat de Véronique d'1 heure/jour et de revoir nos tarifs à la hausse, les repas enfants sont facturés 3,90 euros depuis le premier octobre 2015.

- Les manifestations prévues par l'association sont notre soirée théâtre le 19 mars 2016 avec la troupe de L'Éventail de Blanzay et notre traditionnelle soirée paysanne le 22 octobre 2016.

- Nous remercions l'ensemble de la municipalité pour son soutien et tous les bénévoles qui contribuent largement au succès de nos manifestations.

- Valérie, Sylvie et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

Véronique Rizard.





